



**SECTION  
LOIRE-ATLANTIQUE**



2 octobre 2024

## COMMUNIQUÉ PRIX DE L'APPRENTISSAGE 2024 DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR



Crédit Photo : Services de la Préfecture

La société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) soutient l'apprentissage, filière d'excellence, en décernant, chaque année, à l'échelle nationale et régionale, des prix aux apprentis, reconnaissances très appréciées tant par les jeunes que par les acteurs de l'apprentissage (maîtres d'apprentissage, enseignants, CFA et lycées).

Ainsi la section SMLH de Loire-Atlantique (SMLH 44) a-t-elle décerné, jeudi 26 septembre 2024, à des apprentis particulièrement méritants, des prix destinés à les

encourager dans leurs parcours, lors d'une cérémonie dans les salons de la préfecture.

Présidé par Monsieur Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique - représenté par Monsieur Pierre-Emmanuel PORTHERET, Secrétaire Général -, Madame Katia BEGUIN, Rectrice de la région académique des Pays de la Loire - représentée par Monsieur Cédric MICHEL, directeur adjoint des services départementaux de l'éducation nationale - et Monsieur Yves LECOINTE, président de la SMLH 44, l'événement a permis de mettre en valeur cette porte d'entrée dans la vie active qu'est l'apprentissage.

Les candidatures, proposées par des établissements tels que lycées publics et privés et organismes de formation du département, répondaient à trois critères : l'excellence, le mérite et l'encouragement. Trois prix ont été remis au titre de chacun de ces critères.

Toutes nos félicitations à Cécile DEPUICHAFFRAY, lauréate d'un baccalauréat professionnel - Filière Organisation et Réalisation du Gros Œuvre - obtenu au lycée professionnel André BOULLOCHE de Saint Nazaire, à laquelle est attribué le Premier Prix au titre de l'Excellence. Lauréate départementale, elle représentera la Loire-Atlantique lors de la cérémonie nationale, en décembre, à Paris.

Cette action valorisant le dynamisme des apprentis sera reconduite l'année prochaine.

La section 44 de la Société des membres de la Légion d'honneur vous assure de son engagement au service de l'intérêt général.

Yves LECOINTE, *président de la section 44*